

## COMMUNE DE RIOUX MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 mars 2020

L'an deux mil vingt, le deux mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de RIOUX MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaël PANNETIER, Maire.

**Présents** : PANNETIER G. DEMPTOS B. NAU E. ANTOINE L JALLET B. VESSIERE JF.  
MAIS MC. MERCADE MJ. BERNARD S

**Absents excusés** CONDEMINÉ T

**Secrétaire de séance** : ANTOINE L

**Objet** : Budget primitif 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif pour l'année 2020, détaillé article par article

Ce budget est présenté à l'équilibre pour :

- 488 336 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 560 970 € en dépenses et recettes d'investissement

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

- DECIDE d'adopter le Budget Primitif 2020 qui s'équilibre à la section de fonctionnement pour la somme de 488 336 € et qui s'équilibre à la section d'investissement pour la somme de 560 970 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce Budget Primitif 2020.

Pour copie conforme



Le Maire  
PANNETIER Gaël